

MATINALE RH

Premiers secours en santé mentale (PSSM)



- ✓ La santé mentale
- ✓ La notion de trouble psychique
- ✓ Les origines des PSSM
- ✓ La formation PSSM France
- ✓ Le plan d'actions AÉRER
- ✓ La circulaire du 23 février 2022
- ✓ L'appui du CDG 63

MATINALE RH - PSSM

Programme

Matinale RH - PSSM

La santé mentale



La santé mentale s'étend sur un continuum avec une bonne santé mentale d'un côté et une santé mentale fragile de l'autre...

« Un esprit sain dans un corps sain »

Matinale RH - PSSM

La notion de trouble psychique

Un trouble psychique est une pathologie qui :

- ✓ Entraîne des changements majeurs de la pensée, des émotions et des comportements ;
- ✓ Altère le fonctionnement dans la vie quotidienne ;
- ✓ Perdure dans le temps.

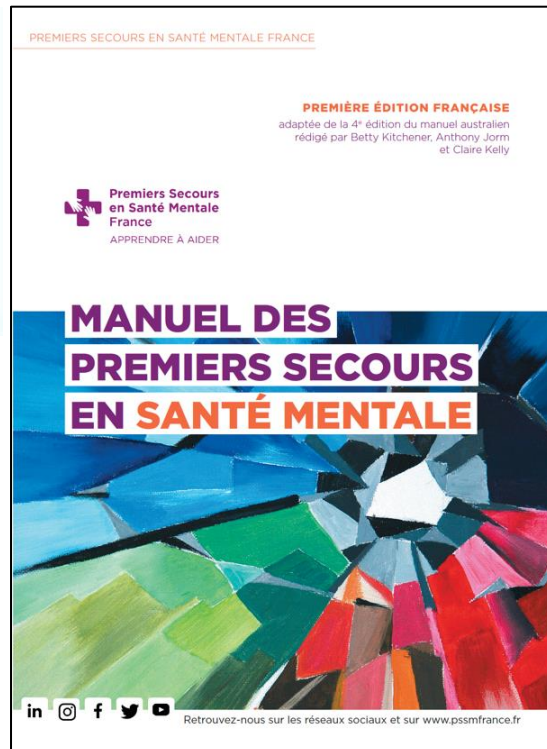
DISCUSSION

Connaissez-vous d'autres termes employés pour dire "trouble psychique" ?



Matinale RH - PSSM

Les origines des PSSM



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

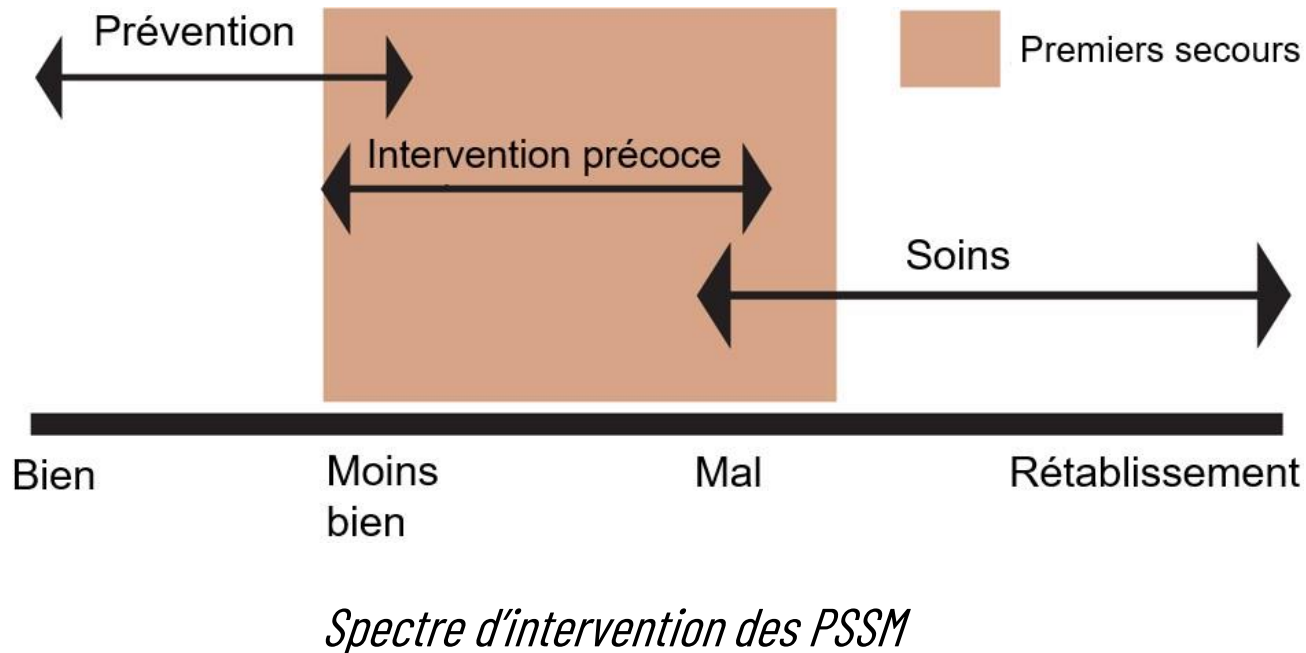
APPRENDRE À AIDER

Le programme des PSSM trouve ses origines en Australie dans les années 2000 avant d'arriver en France en 2019 sous l'intitulé « Premiers Secours en Santé Mentale France ».

L'idée était d'élargir le principe des premiers secours physiques pour les troubles psychiques...

Matinale RH - PSSM

La formation PSSM France



La formation PSSM France vise à répondre aux objectifs suivants :

- ✓ **Démystifier** les problèmes de santé mentale et en saisir l'ampleur ;
- ✓ **Augmenter les savoirs** autour de la santé mentale ;
- ✓ **Apprendre à réagir** dès les premiers signes ou en état de crise.

Matinale RH - PSSM

Le plan d'actions AÉRER

A

Approcher la personne, évaluer et assister en cas de crise

É

écouter activement et sans jugement

R

réconforter et informer

E

encourager à aller vers des professionnels

R

enseigner sur les autres ressources disponibles

Matinale RH - PSSM

La circulaire du 23 février 2022

Cette circulaire précise les objectifs visés et les modalités de déploiement du dispositif de formation aux PSSM dans la fonction publique en 3 niveaux :

- ✓ **Sensibilisation des agents publics ;**
- ✓ **Formation de secouristes ;**
- ✓ **Formation de formateurs.**

Sensibilisation à destination des agents publics.

OBJECTIFS :

- faire connaître la santé mentale en tant qu'enjeu majeur de santé publique et de société
- d'informer et communiquer des éléments essentiels sur la façon de préserver sa santé mentale ;
- de déstigmatiser les troubles psychiques ;
- de promouvoir les lignes d'écoute et le 3114 ;
- de favoriser le développement de réseaux d'échanges sur la santé mentale.

Il est recommandé d'organiser des sensibilisations à la santé mentale dans chaque collectivité et établissement public pour favoriser l'émergence d'une culture commune.

Formation au secourisme en santé mentale

OBJECTIFS

- former des secouristes en santé mentale
- permettre aux agents d'acquérir des connaissances de base concernant les troubles de la santé mentale.

Elle vise aussi à savoir repérer, c'est-à-dire savoir reconnaître, les signes de souffrance psychique ou de malaise dans son environnement, et à mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.

Les agents formés sont à même de conseiller et orienter. L'objectif est aussi de mieux faire face aux comportements agressifs et aux crises.

Formation de formateurs au secourisme en santé mentale

OBJECTIFS :

- maintenir des personnes ressources dans les milieux qui ont investi la démarche.
- d'acquérir les compétences nécessaires pour se positionner en tant que formateur.
- de lutter contre la stigmatisation du handicap psychique.

Elle s'adresse à des agents volontaires ayant été formés au secourisme en santé mentale, qui ont une connaissance des risques psychosociaux et une expérience en matière de formation. Ils sont désignés par leur administration parmi les agents volontaires.

Matinale RH - PSSM

L'appui du CDG 63

Le CDG 63 n'est pas enregistré auprès de la DREETS en qualité d'organisme de formation et ne dispose donc pas de numéro de déclaration d'activité.

Le CNFPT reste l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales en matière de formation.



CONTACT



Anthony MARILLER

Conseiller prévention / ACFI

anthony.mariller@cdg63.fr



formateur
accrédité



Merci pour votre attention

📍 7 rue Condorcet CS 70007
63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1
☎ 04 73 28 59 80
✉ accueil@cdg63.fr
🌐 cdg63.fr

*Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.*

Ensemble, soutenons les métiers
Publics territoriaux !

